

La France présente son plan d'adaptation aux changements climatiques

Communiqué du Ministère du DD, 20 juillet 2011

mercredi 20 juillet 2011

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a présenté aujourd'hui, en présence de Jean JOUZEL, Vice-Président du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), le plan français d'adaptation au changement climatique, premier plan de cette ampleur dans l'Union européenne.

Hausse des températures, sécheresses plus intenses et plus fréquentes, baisse des précipitations estivales ou encore fonte des glaciers sont attendues dans les prochaines décennies. Les experts du Giec, réunis cette semaine à Brest, estiment en particulier qu'une hausse de +2°C est inéluctable d'ici la fin du siècle, quels que soient les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui pourront être déployés. Ces changements climatiques auront des conséquences très importantes sur la ressource en eau, la biodiversité, le niveau de la mer.... et affecteront de nombreux secteurs d'activités (agriculture, tourisme, infrastructures, urbanisme, santé...).

La lutte contre les changements climatiques repose sur deux leviers :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour contenir le réchauffement.
- l'adaptation de la société à ce climat modifié : il s'agit de se préparer dès maintenant pour prévenir les risques humains, environnementaux, matériels, et financiers.

« *L'homme et la nature ont sans doute la capacité de s'adapter spontanément aux bouleversements engendrés par le changement climatique. Mais à quel prix et en combien de temps ! Il est certain que si l'on ne se prépare pas, les coûts et les dommages seront alors bien supérieurs. Si le changement climatique ne fait aujourd'hui aucun doute, il subsiste cependant des incertitudes sur l'ampleur de ses impacts. C'est pourquoi ce plan combine à la fois des actions d'anticipation concrètes et des mesures de surveillance et d'amélioration des connaissances de l'environnement* », explique Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

Fruit d'une concertation avec l'ensemble des représentants de la société civile, ce plan constitue un ensemble de plus de 80 actions détaillées, déclinées en près de 230 mesures pour la période 2011-2015. Aux 171 millions € directement dédiés aux nouvelles mesures s'ajoutent 391 M€ au titre des Investissements d'Avenir qui participeront de près ou de loin à l'adaptation, notamment dans les domaines de la biodiversité, de la santé, ou de l'agriculture. Par ailleurs, plusieurs mesures déjà financées dans le cadre du plan sécheresse et du plan submersion rapide (500 M€ sur 2011-2016) participent également de son financement.

La grande majorité des actions seront engagées en 2011 et 2012. Elles visent notamment à :

- Economiser et optimiser l'utilisation de l'eau : 2 milliards de m³ par an est le déficit estimé à l'horizon 2050 pour satisfaire les besoins en considérant une stabilité de la demande. Le plan prévoit donc un ensemble de mesures pour économiser 20% d'eau prélevée en 2020, à travers l'action des Agences de l'eau, des programmes de détection et réduction des fuites dans le réseau et d'aide à la récupération des eaux de pluie ou des eaux usées.
- Développer les savoirs sur les maladies émergentes et renforcer les dispositifs de surveillance : le réchauffement du climat devrait accélérer dans les prochaines années l'apparition ou l'amplification de certaines pathologies (dont les allergies) ou vecteurs de maladies. Des études seront lancées en 2011 pour renforcer la surveillance des pollens mais aussi des insectes vecteurs et des microorganismes qui

pourraient profiter du réchauffement climatique. Un groupe de veille santé-climat sera également créé au sein du Haut conseil de la santé publique (HSCP) chargé d'évaluer les données, d'alerter et de faire des recommandations aux pouvoirs publics.

- Adapter la politique d'aménagement du territoire : élévation du niveau de la mer, déformation des rails sous l'effet de la chaleur, dégradation des routes due à des cycles de gel/dégel plus fréquents sont autant de risques à prendre en compte dès maintenant. Pour s'assurer que les investissements publics (route, barrage...) prévus pour 50 ans ou plus restent toujours efficaces face aux nouveaux aléas climatiques, le plan prévoit de renforcer l'observation des côtes françaises, d'intégrer le risque de submersion dans les plans littoraux ou encore de revoir les normes techniques pour la construction des routes.

- Diversifier les espèces et prévenir les incendies de forêts : l'assèchement du sol et la hausse des températures conduiront à terme à la disparition de certains végétaux, à la multiplication des feux de forêts et à leur extension vers de nouvelles zones jusqu'ici épargnées. Le plan prévoit donc d'adapter de nouvelles générations d'arbres à travers la diversification des ressources génétiques, d'identifier des espèces résistantes et d'aider financièrement les exploitants forestiers à engager cette mutation.

Le plan fera l'objet d'un suivi annuel dans le cadre d'un Comité d'évaluation associant les 5 collèges du Grenelle de l'Environnement, d'une évaluation à mi-parcours fin 2013 et d'une évaluation finale fin 2015, afin de préparer la suite.

- [Télécharger le dossier de presse](#) (pdf 21 pages, 1,25 Mo)
- [Télécharger le plan complet](#) (pdf 188 pages, 1,55 Mo)

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- [Rubrique documentaire "changements climatiques"](#)
- [Articles d'actualité sur le thème "changements climatiques"](#)